

FICHE 4

Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants

Situation 2010-2011 et évolution 2007-2011

Organisme rédacteur : Santé publique France

Un risque de décès par suicide supérieur à celui de l'ensemble de la population¹ a été mis en évidence parmi les travailleurs du monde agricole dans plusieurs études françaises et internationales. Dans ce contexte, Santé publique France et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) se sont associées afin de produire des indicateurs réguliers de mortalité par suicide dans les professions agricoles. Ce partenariat est inscrit dans le Plan de prévention du suicide dans le monde agricole, lancé par le ministère chargé de l'Agriculture en 2011. Une première étude portant sur les années 2007 à 2009 a été publiée en 2013. Celle-ci a été reconduite pour les années 2010 et 2011 et fait l'objet de cette fiche qui présente également l'évolution de la mortalité par suicide entre 2007 et 2011. Les données sociodémographiques et professionnelles de la CCMSA ont été appariées avec les causes médicales de décès pour l'ensemble des individus en activité au 1^{er} janvier des cinq années d'étude.

Nombre de suicides et ratios standardisés de mortalité (SMR)² par suicide en 2010 et 2011

Durant les deux années, 253 décès par suicide chez les hommes et 43 chez les femmes ont été enregistrés. La comparaison de la mortalité par suicide des hommes agriculteurs exploitants à celle des hommes de même âge dans la population française a montré un excès de suicides de 20 % en 2010 (**tableau 1**). Cette surmortalité par suicide est particulièrement marquée dans la classe d'âge de 45 à 54 ans (excès de 30 %) et ne concerne que le secteur d'élevage bovin-lait (excès de 51 %) [**graphiques 1 et 2**]. Pour l'année 2011, seuls les exploitants agricoles

1. On parlera dans la suite d'excès de risque.

2. Le SMR est obtenu en faisant, pour une sous-population, le rapport entre le nombre de décès observé et le nombre de décès « attendu ». On obtient le nombre de décès « attendu » en appliquant à l'effectif de chaque classe d'âge de la sous-population, les taux spécifiques de mortalité de la population française (mortalité-type).

âgés de 45 à 54 ans présentent un excès de mortalité par suicide significativement supérieur à celui de la population générale d'âge similaire (excès de 33 %).

TABLEAU 1 • Ratios standardisés de mortalité (SMR) par suicide chez les agriculteurs exploitants, selon l'année et le sexe, en 2010 et 2011

Années	Femmes				Hommes			
	Nombre de décès observés	Nombre de décès attendus	SMR	IC 95 %	Nombre de décès observés	Nombre de décès attendus	SMR	IC 95 %
2010	28	19	1,5	0,98-2,09	138	116	1,2	1,01-1,41
2011	15	17	0,9	0,48-1,38	115	113	1,0	0,84-1,22

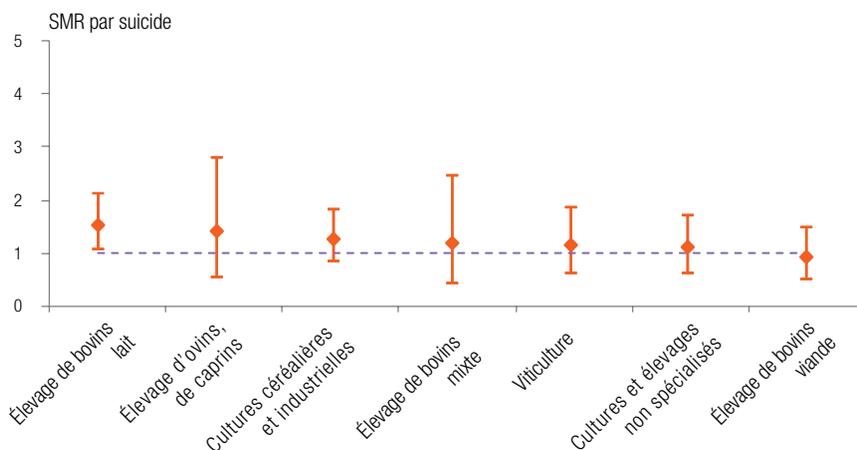
Lecture • L'excès de mortalité par suicide chez les hommes agriculteurs exploitants en 2010 est de 20 % par rapport à la population générale, pour les femmes l'excès de mortalité observé de 50 % n'est pas statistiquement significatif.

IC95% : intervalle de confiance.

Champ • France métropolitaine.

Sources • Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) et fichier national des causes médicales de décès (CépiDc-Inserm).

GRAPHIQUE 1 • Ratios standardisés de mortalité (SMR) par suicide chez les hommes agriculteurs exploitants, selon le secteur d'activité (avec un nombre de suicides supérieur ou égal à 5) en 2010

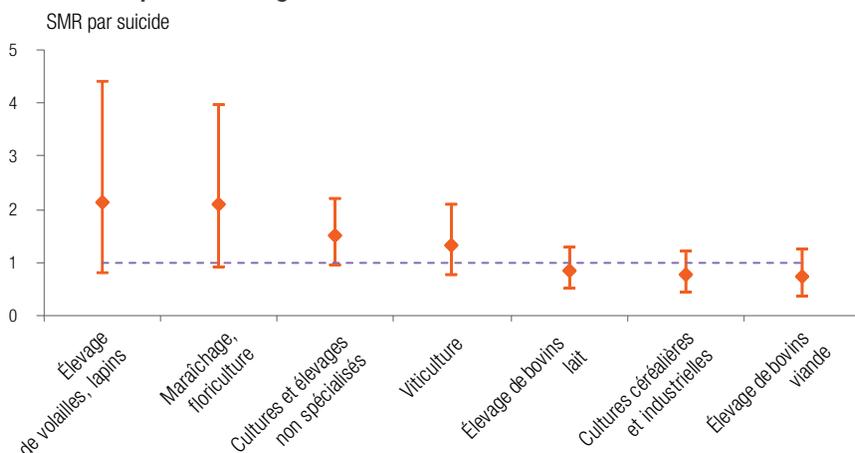


Lecture • En 2010, les hommes du secteur « élevage de bovins-lait » présentaient une surmortalité par suicide de 51 % supérieure à celle de la population générale masculine d'âge similaire. Le sur-risque n'est pas significatif pour les autres secteurs.

Champ • France métropolitaine.

Sources • Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) et fichier national des causes médicales de décès (CépiDc-Inserm).

GRAPHIQUE 2 • Ratios standardisés de mortalité (SMR) par suicide chez les hommes agriculteurs exploitants, selon le secteur d'activité (avec un nombre de suicides supérieur ou égal à 5) en 2011



Champ • France métropolitaine.

Sources • Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) et fichier national des causes médicales de décès (CépiDc-Inserm).

Moyen léthal utilisé en 2010 et 2011

Comme dans l'ensemble de la population, la pendaison est de loin le mode de suicide le plus fréquent pour les femmes comme pour les hommes exploitants agricoles (67 %). Chez les hommes, elle est suivie du recours aux armes à feu et explosifs (23 %). Les décès par ingestion de produits occupent la troisième position (3 %). Les femmes ont plus souvent recours à la noyade (9 %) et à l'ingestion de substances (7 %). Chez les femmes le recours aux armes à feu et explosifs est beaucoup plus rare que chez les hommes.

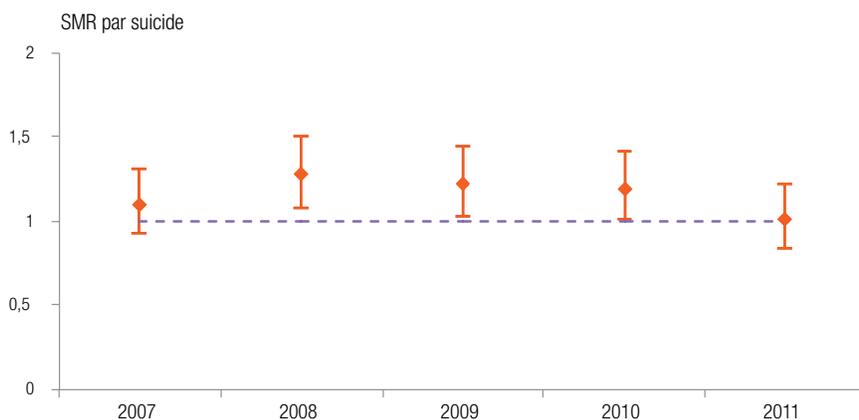
Évolution de la situation entre 2007 et 2011

En 2007, la mortalité par suicide chez les agriculteurs exploitants n'est pas plus élevée qu'en population générale. En revanche, une surmortalité par suicide est observée en 2008 (+28 %), 2009 (+22 %) et 2010 (+20 %) chez les agriculteurs exploitants par rapport à la population générale. Ce n'est plus le cas en 2011 (**graphique 3**). Le secteur de l'élevage bovin est particulièrement touché par le suicide. Ainsi, les agriculteurs du secteur d'élevage bovin-viande présentent un excès de mortalité par suicide statistiquement significatif par rapport à la population générale d'âge similaire, en 2008 (+127 %) et en 2009 (+57 %) [**graphique 4**]. Les agriculteurs du secteur de l'élevage

bovin-lait présent, quant à eux, un excès de mortalité statistiquement significatif en 2008 (+56 %), 2009 (+47 %) et 2010 (+51 %).



GRAPHIQUE 3 • Évolution des ratios standardisés de mortalité (SMR) par suicide chez les hommes agriculteurs exploitants de 2007 à 2011

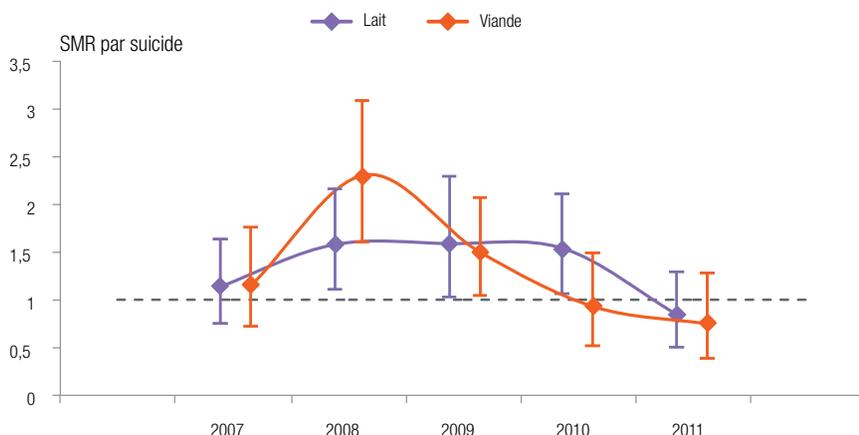


Lecture • Une surmortalité par suicide statistiquement significative a été observée chez les hommes agriculteurs exploitants par rapport à la population générale en 2008 (+28 %), 2009 (+22 %) et 2010 (+20 %).

Champ • France métropolitaine.

Sources • Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) et CépiDc-Inserm.

GRAPHIQUE 4 • Évolution des SMR par suicide chez les hommes éleveurs bovin-lait et éleveurs bovin-viande de 2007 à 2011



Lecture • Une surmortalité par suicide statistiquement significative a été observée chez les hommes du secteur « élevage bovin-lait » par rapport à la population générale en 2008 (+56 %), 2009 (+47 %) et 2010 (+51 %).

Champ • France métropolitaine.

Sources • Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) et CépiDc-Inserm.

Synthèse

En 2010 et 2011, 253 suicides chez les hommes et 43 suicides chez les femmes ont été enregistrés dans la population d'étude. Un excès de mortalité par suicide a été mis en évidence chez les hommes agriculteurs exploitants par rapport à la population française en 2010. Cet excès est particulièrement marqué chez les hommes âgés de 45 à 54 ans et dans le secteur d'élevage bovin-lait. La surmortalité observée en 2010 fait suite à deux années où l'on avait également observé un excès de mortalité par suicide dans cette population. Des analyses internes, permettant de comparer des catégories d'exploitant entre elles et utilisant des caractéristiques professionnelles, ont été menées au cours de la période 2007-2011 (fiche 5). Enfin, pour couvrir l'ensemble des professions agricoles, des travaux sur la mortalité par suicide chez les salariés agricoles sont en cours dans le cadre d'un partenariat CCMSA, Santé publique France et Inserm.

ENCADRÉ • Méthodologie

- **Champ** : Agriculteurs exploitants, en activité professionnelle au 1^{er} janvier d'au moins une des cinq années d'étude (2007 à 2011) en France métropolitaine.
- **Sources** : Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), CépiDc-Inserm.
- **Mode de construction de l'indicateur** : Effectifs, ratios standardisés de mortalité (SMR) par suicide (standardisation sur l'âge par tranche de 5 ans), population de référence, taux de mortalité de la population française des cinq années d'étude (CépiDc-Inserm). Pour les suicides, les décès comportant en cause initiale un des codes CIM-10 : X60–X84 et Y87.0 ont été retenus.
- **Limites et biais** : Sous-estimation des effectifs globaux de suicides d'environ 10 %. Analyses limitées dans certains sous-groupes de la population, notamment pour les femmes en raison des faibles effectifs.

Référence bibliographique

- **Khiredine-Medouni I., Breuillard É., Bossard C.** (2016). *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants. Situation 2010-2011 et évolution 2007-2011*. Saint-Maurice : Santé publique France. Disponible sur : www.santepubliquefrance.fr